

TOUS LES ÊTRES HUMAINS NAISSENT LIBRES DE PLAIRE AU RÉGIME CHINOIS

soumis à la condition d'un soutien à la stratégie chinoise d'opposition aux droits humains. Ce qui explique par exemple pourquoi le Pakistan, pays musulman, s'est bizarrement opposé à la mise en cause de la Chine par l'ONU dans la situation des Ouïghours au Xinjiang.

LES OUIGHOURS PERSÉCUTÉS

La région du Xinjiang, située au nord-ouest de la Chine, abrite 11 millions de Ouïghours, ethnie turcophone sédentarisée depuis des siècles. Depuis des décennies, les Ouïghours dénoncent une colonisation des Hans (l'ethnie majoritaire en Chine, installée principalement à l'est) sur leur territoire et luttent pour préserver leur identité, leur religion et leur culture. Aujourd'hui au Xinjiang, les Hans sont quasi aussi nombreux que les Ouïghours, résultat d'une migration organisée par le parti communiste chinois depuis 1949 mais fortement accélérée avec l'arrivée au pouvoir du président chinois Xi Jinping. La région abrite des ressources naturelles importantes (pétrole, gaz, charbon) indispensables au développement économique et industriel du pays. Elle produit aussi 20% du coton mondial. Et c'est à travers le Xinjiang que doit passer le réseau ferroviaire de la nouvelle route de la soie qui doit relier la Chine à l'Union européenne.

Depuis près de dix ans déjà, suite à quelques attentats, au nom d'une lutte contre l'extrémisme, le séparatisme et le terrorisme, la Chine mène une politique « d'assimilation » de la population ouïghoure. L'objectif ? Faire disparaître les traces de la culture et de l'histoire ouïghoure, formater le peuple pour le transformer à l'image nationale chinoise. Malgré des rapports accablants¹ et en dépit de quelques réactions de pays occidentaux, la communauté internationale garde pourtant un silence complice tandis que la Chine poursuit sa politique en toute impunité. Sa position est claire. Elle récusé officiellement et sans gêne les droits humains et la démocratie qui ne sont pas des concepts chinois. Cela laisse craindre le pire pour les autres minorités : Mongols, Tibétains, habitants de Hong Kong ou de Taïwan.

SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE

La dictature d'État est basée sur une politique de surveillance généralisée. Les moyens technologiques mis en œuvre dans la région

La Chine est un État immense, un ensemble civilisationnel millénaire et fascinant, une puissance économique exceptionnelle. C'est aussi une dictature d'État, le parti communiste étant tout-puissant. Les autorités chinoises ont peu ou pas de considération pour les libertés et les droits humains. Ni sur leur territoire, ni dans toutes les régions du monde où elles développent leur stratégie économique.

La puissance économique de la Chine est énorme et complètement centralisée. Toutes les entreprises chinoises sont soumises au diktat du parti communiste. Il suffit d'un ordre du parti imposant le boycott d'une entreprise ou d'un pays étranger pour que les entreprises chinoises obtempèrent de suite.

UNE ÉNORME CAPACITÉ DE CHANTAGE

Toute entreprise ou pays qui souhaite faire affaire avec la Chine est donc soumis à sa forte capacité répressive. De peur de s'attirer les foudres de la Chine, les entreprises étrangères finissent par se censurer elles-mêmes au risque de perdre des parts de marché. Les exemples de licenciements, dans le personnel de compagnies étrangères, ne manquent pas : pour avoir liké un tweet soutenant l'indépendance du Tibet, ou participé à une manifestation pro-démocratie à Hong Kong, ou tout autre fait qui ne plait pas aux autorités chinoises. Il semble qu'il faille à tout prix ménager la susceptibilité du régime pour éviter de s'attirer leurs foudres... Cela va jusqu'à l'autocensure dans les films d'Hollywood.

Le projet titanesque des « nouvelles routes de la soie », lancé par Pékin en 2013, renforce encore l'influence de la Chine dans de nombreux pays. Il s'agit de projets d'infrastructures de transport (ferroviaires, routiers, maritimes) mais aussi et surtout de projets numériques : réseaux de télécommunication (4G, 5G), réseaux de câbles sous-marins, projets satellitaires. 138 pays ont rejoint les nouvelles routes de la soie via des accords bilatéraux avec la Chine, renforçant par là leur dépendance à son égard. Les prêts octroyés pour ces chantiers sont

Bibliographie :

Rapport mondial 2022/23, La situation des droits humains dans le monde, Amnesty International.

Chine : le drame ouïghour, émission Arte, 2021. La menace globale de la Chine sur les droits humains, Rapport mondial 2020, Human Rights Watch : <https://www.hrw.org/fr/world-report/2020/country-chapters/337324>

Les moyens utilisés par la Chine pour “ rééduquer ” les Ouïghours

Tous les outils d'une dictature sont mis en place, la liste est longue et effrayante.

L'état martial et la surveillance généralisée de la population : caméras intelligentes, reconnaissance faciale, QR code sur chaque immeuble, biométrie, espionnage numérique... L'établissement d'une liste de 75 critères de radicalisation, tous aussi contestables les uns que les autres, mais qui justifient une arrestation et/ou un emprisonnement aux yeux des autorités chinoises : avoir un Coran chez soi, se rendre à la mosquée, arrêter brusquement de boire ou de fumer, boycotter les manifestations sportives ou culturelles, refuser un emploi... La stérilisation des jeunes femmes, la « rééducation » des enfants dès leur plus jeune âge (punition si pratique de la langue ouïghoure, incitation à dénoncer les parents...), le recrutement et le déplacement forcé de travailleuses vers des régions à majorité Han font également partie du dispositif répressif du régime. Il n'est pas exagéré de parler de véritable système concentrationnaire avec la construction de centaines de centres de « formation professionnelle » pouvant accueillir chacun plusieurs milliers de personnes, qui ne sont rien d'autre que des prisons équipées de salles de torture².

du Xinjiang pour surveiller les Ouïghours sont en effet en train d'être développés dans le reste du pays. Le risque est grand que la Chine ne vende ces technologies à d'autres États. Ces moyens technologiques rendent en effet envieux les dictateurs à travers le monde – et sans doute également quelques régimes démocratiques en passe de quitter le périmètre de l'État de droit.

La liberté d'expression des dissidents chinois exilés à l'étranger est également réduite, étant donné les menaces réelles de répression sur les membres de leur famille ou sur leurs amis vivant encore en Chine. On ne peut que constater que la censure dépasse largement les frontières de la Chine.

LÂCHETÉ ET IMMOBILISME INTERNATIONAL

Le crédit de la Chine est renforcé par l'attitude d'autres États, notamment leur incohérence par rapport aux droits humains : certains condamnent publiquement la politique chinoise au Xinjiang tout en commettant des violations des droits humains sur leur propre territoire. L'attitude des USA, qui ont fait le choix en 2003 de se passer d'une autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU pour envahir l'Irak suite aux attentats de 2001, a donné le ton pour discréditer le système onusien. Sous l'administration Trump, le choix du retrait des USA du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (à cause de la préoccupation pour Israël) a également donné des ailes à la Chine dans sa politique de sape à l'égard des droits humains.

Étant l'un des cinq membres permanents au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine dispose d'un droit de veto, au même titre que les USA, la Russie, la France et le Royaume-Uni. Elle n'hésite pas à l'utiliser,

notamment au sujet du Tibet et de Taïwan. Depuis 2013, la France réclame qu'on interdise le recours au veto en cas d'atrocités de masse.

La Chine a profité du désengagement américain des années Trump pour renforcer son poids dans le système onusien. Depuis 2019, Pékin est devenu le deuxième contributeur financier de l'ONU (après les USA) et le premier en nombre de casques bleus. La Chine s'est fait élire à la tête de quatre organisations du système ONU qui fixent les normes des grands réseaux mondiaux : l'Union internationale des télécommunications, la FAO (alimentation) et les Organisations pour le développement industriel et l'aviation civile.

L'expansion chinoise et son modèle de censure sont en train de devenir une menace mondiale. S'y résigner nous exposerait au risque de perdre définitivement des décennies d'avancées en termes de droits humains, mais serait aussi un manque flagrant de solidarité avec des pans entiers de la population chinoise elle-même, la première à souffrir de ce régime totalitaire.

Il serait toutefois trop facile de se contenter de condamner l'attitude des autorités chinoises. Ni les intérêts économiques, ni la relativisation culturelle ne peuvent justifier l'inaction de la communauté internationale. En outre, tous les États, à commencer par les démocraties, devraient faire leur autocritique et s'interroger sur leur propre attitude à l'égard des DH, dans leurs partenariats économiques, en particulier avec la Chine, et sur le rôle qu'ils jouent au sein de l'ONU. Le système onusien mériterait d'être dépoussiéré, réformé en profondeur, notamment le Conseil de sécurité et son droit de veto accordé aux cinq membres permanents.

Françoise Caudron

1. Notamment un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies sur les droits de l'homme, en 2022.

2. Leur existence a été révélée au grand public notamment grâce au travail acharné d'Adrien Zenz, un anthropologue allemand ayant analysé des milliers de documents officiels chinois, dont des appels d'offre pour ces centres qui exigeaient la construction de miradors, une surveillance avec des caméras sans angles morts, l'armement du personnel.